



Agir ensemble pour préparer notre avenir

Assumer le passé, gérer le présent, préparer l'avenir: tels sont en bref les principaux défis de notre jeune Commune. Des défis que les Autorités ont pris en main dès leur entrée en fonction.

Assumer le passé, c'est reprendre la maîtrise de notre patrimoine immobilier, l'entretien de nos routes, de nos réseaux d'eau potable et d'épuration. C'est hériter du développement territorial des vingt dernières années, d'une dette de CHF 108 millions et d'une autre, à l'égard de la Caisse de pensions, de plus de CHF 27 millions.

Gérer le présent, c'est consolider l'organisation de notre nouvelle Commune, mettre en place des outils au service de la population, de celles et ceux qui veulent entreprendre, créer des richesses et des emplois. C'est mettre en œuvre les nombreuses réformes qui nous viennent de la Confédération et de l'Etat, en les anticipant pour ne pas avoir à les subir. C'est nous tenir prêts à absorber les éventuels transferts de charges annoncés par le Conseil d'Etat dans le cadre du programme d'assainissement de l'Etat, des transferts qui pourraient atteindre CHF 3 à 4 millions pour notre seule Commune.

Préparer l'avenir, c'est notamment mener à bien le processus d'élaboration de notre plan d'aménagement local, approuvé par le Conseil général à l'unanimité, une démarche que la Confédération a reconnue comme projet-modèle. Tous les Vaudruziens sont invités à y participer activement, en rejoignant les réseaux constitués autour des thématiques «habiter», «vivre», «entreprendre», «découvrir» et «paysage, agriculture et nature». C'est aussi prévoir le développement des transports publics, dès le changement d'horaire 2015-2016, finaliser les réformes dans le domaine de la sécurité et relever notre capacité d'investissement pour entretenir correctement nos infrastructures et en réaliser de nouvelles si elles répondent à un objectif de rendement ou si elles permettent de renforcer notre assiette fiscale. Ce sont ces perspectives, et les risques qui les accompagnent, qu'envisage justement le plan financier et des tâches 2016-2020. Une première pour une Commune neuchâteloise!

Mais, il faut bien le reconnaître, nous ne partons pas en pôle position: les collectivités publiques neuchâteloises et avec elles leurs citoyens ont, sans en avoir forcément conscience, une génération de retard par rapport à d'autres régions de notre pays. Bien souvent celles-ci ont été plus visionnaires et plus courageuses que nous. Elles sont aujourd'hui plus fortes que nous. Pendant tout ce temps, nous nous sommes montrés et nous nous montrons encore plus enclins à reporter les décisions difficiles à plus tard, à râler sur notre supposée incapacité d'action, à pleurer notre grandeur passée et à geindre sur nos problèmes.

L'avenir n'a rien d'inéluctable: il sera celui que nous tous voulons bien nous donner, démocratie directe oblige. En ce sens, notre nouvelle Commune est une chance unique. Saisissons-là ensemble! Il est encore temps d'agir, dès à présent.

Conseil communal

Actualités

Centre d'accueil des Gollières: création d'un groupe de contact

A la suite de la séance d'information à la population du 20 octobre dernier concernant l'ouverture du centre d'accueil des Gollières, un groupe de contact réunissant les différents intervenants du centre, des autorités ainsi que des représentants de la population des Hauts-Geneveys va être constitué.

La première séance aura lieu mardi 27 janvier 2015 ou mardi 3 février 2015 à 20h00 au Buffet de la gare des Hauts-Geneveys. Des rencontres régulières se tiendront par la suite toutes les cinq semaines environ.

Les habitants des Hauts-Geneveys souhaitant rejoindre le groupe sont priés de s'annoncer auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à securite.val-de-ruz@ne.ch.

Rencontre des Exécutifs de Val-de-Ruz et de Neuchâtel

Le Conseil communal de Val-de-Ruz a dernièrement reçu son homologue de la Ville de Neuchâtel. Les deux Exécutifs se disent satisfaits des collaborations instaurées depuis 2013 et se réjouissent de poursuivre sur cette lancée.

Dans le domaine de l'informatique, Val-de-Ruz fait office de Commune-pilote pour la gestion électronique des documents ou l'utilisation de nouveaux logiciels. Le Conseil communal de Val-de-Ruz a réitéré sa gratitude pour la qualité des services du Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Les deux Exécutifs sont très satisfaits des expériences réalisées à Val-de-Ruz, des expériences qui pourront être également mises à disposition des autres collectivités publiques neuchâteloises.

Dans le même esprit, les deux Conseils communaux entendent renforcer les liaisons entre Val-de-Ruz et Neuchâtel. Ainsi ont été abordées, d'une part, les questions relatives au maintien et au développement de lignes liées au tourisme ou aux loisirs et, d'autre part, celles reliant la gare de Neuchâtel. Des propositions de solutions sont à l'étude, notamment dans la perspective d'une ligne directe entre les gares des Hauts-Geneveys et de Neuchâtel, solutions devant également permettre à terme de mieux relier les flans nord et sud de Val-de-Ruz, de gérer le stationnement à proximité de nœuds d'échanges intermodaux (Park&Ride) et de favoriser les mobilités douces (vélo).

Concernant le tourisme durable, les deux Conseils communaux se réjouissent d'approfondir leur collaboration dans le cadre d'un projet d'espace naturel périurbain, avec la participation des Communes d'Hauterive et de Valangin.

L'élaboration du plan d'aménagement local (PAL) prévoit que la Commune de Val-de-Ruz se dote en premier lieu d'un plan directeur régional. La Commune de Neuchâtel, qui valorise la participation citoyenne, se dit très intéressée par la méthodologie imaginée par Val-de-Ruz à cet effet, car si les Communes limitrophes seront nécessairement impliquées dans la réflexion relative au plan directeur, la population sera elle associée à toutes les étapes du PAL.

A l'issue de cette deuxième rencontre, les deux Conseils communaux se sont engagés à œuvrer ensemble à exploiter au mieux les synergies existantes et à en développer de nouvelles, notamment en matière de gestion des déchets et de gestion des eaux usées.

Val-de-Ruz: à pieds joints dans le monde virtuel

Pour faciliter la vie des habitants et des visiteurs, la Commune met à leur disposition une application «Val-de-Ruz» pour Smartphones, disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement (Android Market et Apple Store).

Sur notre site Internet, une visite virtuelle en 3D de l'église Saint-Pierre d'Engollon est possible grâce à un partenariat avec Foxel SA. Les peintures murales du 14^e siècle, restaurées en 2005-2006, sont visibles sous tous les angles.

Enfin, vous pouvez également apprécier le panorama du Val-de-Ruz depuis la webcam installée à Tête-de-Ran, via le site Internet communal, désormais accessible à l'adresse www.val-de-ruz.ch.

Une promotion insolite du tri des déchets

En collaboration avec l'association Cliftown Films, la Commune de Val-de-Ruz a réalisé un court-métrage destiné à promouvoir le tri des déchets; la vidéo est à découvrir dès aujourd'hui sur notre site Internet.

Vie pratique

Horaires d'ouverture des guichets

Afin d'offrir à la population des prestations de qualité et de lui permettre d'effectuer ses démarches en dehors des heures de travail habituelles, la Commune assure les horaires d'ouverture suivants:

Lundi et mardi	08h00-12h00	13h30-17h30
Mercredi	08h00-17h30	
Jeudi	08h00-12h00	13h30-20h00/18h30*
Vendredi	08h00-12h00	

*Les horaires des guichets de Cernier, rue de l'Epervier 6 et des Geneveys-sur-Coffrane, rue Charles-L'Éplattenier 1, sont identiques, hormis le jeudi soir (fermeture à 18h30 aux Geneveys-sur-Coffrane).

Bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Souhaitez-vous «dévorer» des livres durant les longues soirées hivernales?

Une excellente solution vous est proposée: passez sans autre dans nos bibliothèques.

Fontainemelon, pavillon scolaire du collège de l'école enfantine, rue de Bellevue 3:

- bibliothèque des jeunes, lundi et jeudi de 15h00 à 17h30;
- bibliothèque publique, lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

Les Geneveys-sur-Coffrane, collège, rue de la Rinche 10:

- bibliothèque des jeunes, jeudi de 15h15 à 17h00;
- bibliothèque publique, jeudi de 19h00 à 20h00.

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Nos bibliothécaires vous accueilleront et vous conseilleront avec un grand plaisir.

Manifestations

Horaires 2016 des transports publics

Une rencontre relative à la préparation de l'horaire 2016 des transports publics, ouverte à toute personne intéressée, aura lieu le jeudi 22 janvier 2015 à 19h30 à Dombresson, salle de La Bayarda. Une voiture prendra le relais du bus arrivant de La Côtière au Petit-Savagnier à 18h56; le retour sera également assuré.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre M. Armand Blaser au 079 240 70 85.

Calendrier des manifestations 2015

Le calendrier des manifestations est accessible depuis la page d'accueil de notre site Internet, rubrique «liens pratiques».

Les sociétés locales sont invitées à y annoncer leurs manifestations 2015 en nous envoyant leurs informations par le biais du formulaire disponible sous le lien «Ajouter un événement».

www.val-de-ruz.ch